

que sont les veines pour la circulation du sang dans l'action vitale du corps humain, ne fonctionnent qu'individuellement comme entreprise particulière de spéculation. Aussi, l'impuissance de leur isolement est souvent une cause nuisible à l'action du crédit général. Viennent les moments de crise occasionnés soit par l'insuffisance des récoltes, soit par quelques commotions politiques, les capitaux s'échappent, la confiance se perd, le travail national est suspendu. Il faut alors recourir à des moyens extraordinaires, très-onéreux, pour assurer la vie à une population irritée et sans pain.

En 1847, le crédit public était engagé au-delà des limites de la prudence, de sorte que l'on redoutait que la moindre agitation politique ne vint ébranler la fortune du pays. On calculait avec anxiété les jours de règne que pouvaient laisser espérer la santé et la veillesse du roi Louis-Philippe. Cette crainte faisait la base du système du gouvernement d'alors; aussi, se considérant comme la clef nécessaire de la voûte sociale, il se crut assez fort pour résister à tout mouvement de progrès dans nos institutions libérales. Cette résistance aveugle fit éclater, comme une trombe, la Révolution de Février 1848, qui suspendit le travail général, jeta le pays dans une crise financière qui, amoncelant ruines sur ruines, détruisit pour longtemps la confiance si nécessaire aux transactions commerciales.

Une liquidation brusque est impossible, lorsque les affaires ont été surexcitées et se sont développées dans une proportion trop forte : or, c'est précisément une brusque liquidation qu'est venue provoquer la Révolution de Février.

Les débiteurs embarrassés, qui en temps normal ne paient déjà qu'avec peine, furent les premiers à prendre avantage des circonstances pour se soustraire à l'obligation de leurs engagements. Par un enchaînement inévitable, leurs créanciers, débiteurs à leur tour, mais débiteurs consciencieux, privés de l'appui de la loi, paralysés dans leur bonne volonté, se trouvèrent aussi dans la dure nécessité de réclamer des sursis de paiement.

Les banques privées, qui auraient pu être d'un grand secours dans la dispensation du crédit, suspendirent généralement leurs opérations. Leur indépendance n'eût pas été funeste, si elles avaient pu en user